



Communiqué de Presse

Victoire des grévistes du PARK HYATT VENDOME

A l'issue d'une lutte de 87 jours, les grévistes du PARK HYATT VENDOME remportent une victoire éclatante qui leur permet :

1. De garantir aux salarié-e-s de la sous-traitance un statut collectif largement supérieur aux minima conventionnels de l'hôtellerie et de la propreté, transférable en cas de changement de prestataire.
2. D'obtenir des représentants du personnel pour les salarié-e-s de la sous-traitance. Cela constitue un véritable pied de nez aux ordonnances Macron qui ont exclu ces salarié-e-s de leur droit à être représenté-e-s dans les entreprises utilisatrices. C'est aussi un exemple à suivre pour l'ensemble des salarié-e-s de la sous-traitance en France et un pas vers la reconstitution de la communauté de travail dans les entreprises.
3. Un alignement des salaires de l'hôtel sur les salaires les plus élevés du Groupe. C'est un pas important pour mettre fin à des différences de traitement injustifiées dans les grands hôtels parisiens.

Cette lutte longue consacre la victoire de la dignité face au mépris des employeurs, soutenus tout le long du conflit par une répression policière constante.

La CGT-HPE et l'US CGT Commerce de Paris, saluent cette victoire et adressent leurs remerciements à toutes celles et tous ceux qui nous ont soutenu-e-s durant ces trois mois de lutte.

Contacts :

Tiziri KANDI	06.37.24.06.94
Didier DEL REY	06.11.68.58.42
Nora KHALIL	06.21.50.39.93
Hoselito RADIC	06.67.50.89.01

Fait, à Paris le 21 décembre 2018